OFFRE DE SERVICES FPETT

Certif.TT.

Transformer l'expérience des salariés intérimaires en certification.

L'essentiel

Certif.TT, c'est un accompagnement renforcé et adapté pour favoriser l'accès des salariés intérimaires à la certification professionnelle, en partant de leurs expériences et compétences.

Certif.TT permet, en prenant en compte l'expérience des salariés, de proposer des parcours adaptés (en durée et en contenus) à la réalité et aux besoins des salariés et des ETT.

Les bénéficiaires

Les salariés intérimaires expérimentés sur un métier et souhaitant valoriser leur expertise à travers la validation d'une certification.

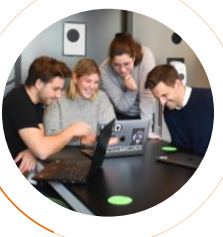
Les objectifs

Pour les salariés intérimaires

- Valoriser ses expériences ;
- Accéder à une première qualification ou à une qualification complémentaire, en lien avec les besoins en emploi des territoires ;
- Consolider son projet professionnel en vue d'une évolution ;
- Augmenter ses opportunités d'emploi.

Pour les agences d'emploi

- Fidéliser ses salariés intérimaires en CTT /CDII ;
- Accompagner la reconnaissance des compétences des salariés et les valoriser;
- Proposer des salariés qualifiés aux entreprises clientes ;



Les grandes étapes

Construction de l'ingénierie de parcours

- Identification des certifications et des territoires de déploiement de l'expérimentation.
- Echanges avec les prestataires.
- Co-construction de l'offre.

Déploiement de l'action Certif.TT

- Identification des salariés intérimaires ayant une expérience significative en lien avec la certification visée.
- Positionnement des salariés intérimaires.
- Un parcours d'accompagnement renforcé, réalisé en organisme de formation, pour se préparer et passer la certification.

Modalités de déploiement

- Offre mobilisable en intra ou inter ETT.
- Selon les prestataires et territoires, Certif.TT peut être mobilisé pour un groupe et/ou en individuel.
- Durée d'accompagnement variable selon les certifications visées.

FPETT

Les missions de chaque acteur

Le FPETT

- Pilote, coordonne et déploie les actions Certif.TT.
- Finance les parcours dans la phase d'expérimentation.
- Suit l'évaluation qualitative des expérimentations.
- Valorise les résultats et capitalise les bonnes pratiques.

Les agences d'emploi

- Identifient et orientent les salariés intérimaires sur les actions Certif.TT.
- Suivent les salariés pendant les parcours.
- Contribuent à la sécurisation des parcours des salariés intérimaires.

Les prestataires de formation

- Collaborent avec le FPETT et les agences d'emploi dans la construction des actions.
- Animent les étapes des parcours Certif.TT (entretien de positionnement, parcours d'accompagnement, passage de la certification).





Les points forts de Certif.TT

- **Une solution adaptée** pour valoriser et certifier les compétences des salariés intérimaires.
- **Une possibilité alternative** pour certifier de manière différente, sur des durées plus courtes, en misant sur l'accompagnement.
- **La mobilisation d'organismes de formation** experts dans l'accompagnement à la reconnaissance des compétences.